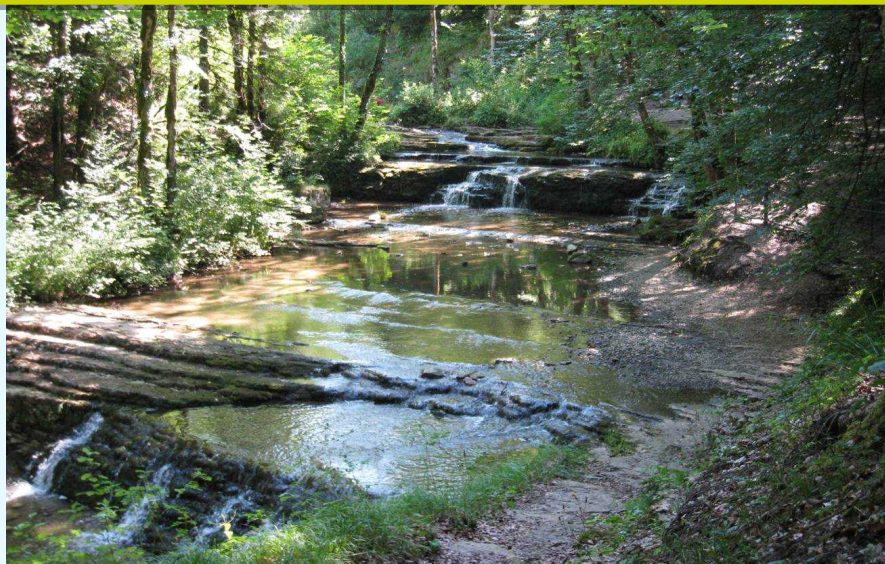


Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques





Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Les grands principes

- **dans le cadre de contrats territoriaux**
- **privilégier les masses d'eau dégradées (DCE)**
- **préserver les masses d'eau bon état**
- **répondre aux enjeux du Grenelle : continuité et acquisition de zones humides**
- **actions en faveur des poissons grands migrateurs**



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Les priorités d'actions fixées par le Comité de Bassin

- **Accélérer les travaux et les interventions les plus efficaces sur les altérations DCE**
- **Faciliter l'autofinancement des maîtres d'ouvrages et aide à la construction de structures adaptées**
- **Impliquer les riverains**

... éléments de contexte à prendre en compte :

- Plan de restauration de la continuité écologique
- Plans nationaux (migrateurs, zones humides)
- Réglementaire (liste 1 et 2)

Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Subventions : seulement 3 taux d'aide

Taux de base	35 %	Opérations d'accompagnement Travaux ne concourant pas directement à l'atteinte du bon état (ex : entretien des milieux aquatiques)
Taux majoré	50 %	Opérations concourant à l'atteinte du Bon Etat - Travaux concourant au bon état - Études d'aide à la décision
Taux maximal	70 %	Opérations prioritaires indispensables à l'atteinte du BE - Travaux « Grenelle » (ex : acquisitions ZH, continuité) ou Plan national - Études stratégiques, documents de référence (échelle BV, dép ^t ou région)

Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques

La continuité écologique

- Priorité aux ouvrages « Grenelle » « liste 2 » et contrats territoriaux
- Une hiérarchie entre effacement/arasement et équipement

Opération aidée	Taux d'aide
Travaux pour « effacement – arasement » d'ouvrages <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages « Grenelle » ou liste 2 dans ou hors contrat - Autres ouvrages dans contrat - Autres ouvrages 	<p>70 %</p> <p>70 %</p> <p>50 %</p>
Travaux pour l'équipement, la gestion et le contournement <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages « Grenelle » ou liste 2 dans ou hors contrat - Autres ouvrages dans contrat - Autres ouvrages 	<p>50 %</p> <p>50 %</p> <p>35 %</p>



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Les actions de restauration et d'entretien

Uniquement dans un cadre contractuel

- Travaux de restauration des cours d'eau : **50 %**
- Travaux de restauration des zones humides : **50 %**
- Travaux d'entretien cours d'eau et zones humides : **35 %**



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Gestion foncière des zones humides

Acquisition de ZH dans et hors contrat : **70 %**

Convention de gestion durable des zones humides acquises obligatoire



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Soutien à l'émergence, la structuration et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage

Opération aidée	Taux d'aide
Etudes pour l'émergence et la structuration de la maîtrise d'ouvrage	70 %
Animation	70 % (2 ans)
Organisation de journées d'échanges	50 %



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Le volet milieux aquatiques du contrat territorial

Opération aidée	Taux d'aide
Etudes	70 %
Pilotage et animation du projet (technicien de rivières ou de zones humides)	50 %
Opérations de démonstration	50 %
Communication	50 %
Sensibilisation	50 %
Suivi de la qualité de l'eau et des milieux	50 %
Autres études et suivis spécifiques	50 %



Les interventions financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Milieux aquatiques : un enjeu prioritaire et renforcé

- **Augmentation de la dotation pour mettre en œuvre le programme de mesures**
- **Maintien de la typologie des actions financées** (continuité, morphologie, zones humides, poissons migrateurs, accompagnement des maîtres d'ouvrage)
- **Nouveautés pour une meilleure prise en compte**
 - **du Grenelle**
ex : taux maximal pour l'acquisition de ZH et l'effacement des ouvrages Grenelle
 - **de la politique territoriale**
ex : opérations de démonstration pendant la préparation du contrat (taux majoré)
 - **des difficultés d'émergence de la maîtrise d'ouvrage**
ex : taux maximal pendant 2 ans pour l'appui à l'émergence et la structuration

